

REPUBLICHE RWANDAISE  
MINISTERE DE L'INDUSTRIE,  
DES MINES ET DE L'ARTISANAT  
B.P. 73 KIGALI

Minimark

26/3/86

Kigali, le 21 MARS 1986

N° ... 633./08/02.11.2/86

A traiter par : *AB Deco*

Date entrée : 21/3/86

N° Classement : 5634/02.11.2

Monsieur(Madame) .....  
RWANDA FOAM S A R L .....  
B.P. 595 KIGALI .....

Objet: Permis d'exploitation.

Usine de matelas en mousse

sise à GIKONDO Parc  
Industriel Parcelle n° 2.088

Monsieur .....

035/RE/11 6/03/1986  
Suite à votre lettre ..... du .....  
.....relative à une demande de permis d'exploitation  
pour l'activité dont l'objet en marge, j'ai l'honneur de  
vous faire parvenir.

- quatre formulaires de demande de permis d'exploitation ;
- quatre formulaires d'avis au public qui annoncent  
l'ouverture de l'enquête de commode et incommodo ;
- et quatre formulaires pour le procès-verbal de cloture  
l'enquête.

Les formulaires de demande de permis sont complétés par  
l'exploitant et contresignés par le Préfet de Préfecture du  
ressort de l'établissement qui reçoit la demande et effectue  
l'enquête de commode et incommodo et ainsi remplit les deux  
types de modèles.

Le permis d'exploitation vous sera délivré quand le Préfet  
nous remettra le dossier complet après la clôture de  
l'enquête et lorsque, de leur part, les services techniques  
concernés de l'Inspection de l'Hygiène et du Travail nous  
feront parvenir leur avis dans un délai réglementaire prévu  
dans l'article 5 de l'Ordonnance n° 41/78 du 28 mai 1956  
relative aux établissements dangereux, insalubres ou  
incommodes.

Veuillez agréer, Monsieur, Madame ....  
..... l'assurance de ma considération  
distinguée.

Copie pour information à :

✓ Son Excellence Monsieur le Président  
de la République Rwandaise  
KIGALI.

Monsieur le Ministre de la Santé  
Publique et des Affaires Sociales  
KIGALI.

Monsieur le Ministre de la Finction  
Publique et de la Formation Professionnelle  
KIGALI.

Monsieur le Préfet de  
Préfecture .....  
KIGALI .....

Pour LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE,  
DES MINES ET DE L'ARTISANAT  
NGIRIRA Mathieu.

Le Secrétaire Général  
NKUMBLEZE Boniface.-

